DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260605-D_2026_063-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 19h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 29 mai 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-TROIS en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de Mme Anne-Laure DUVAL, Maire.

Présents : Mme DUVAL Anne-Laure, M COUMAILLEAU Pascal, Mme GUILBERT Maria, M PERAN Emmanuel, Mme BLOT Anne-Sophie, M VASNIER Alain, Mme SENAMAUD Corinne, M FAYE Christian, Mme LEBRETON Nadine, M GENDRON Claude, M RAVAILLER Michel, Mme DANDIN Nathalie, M PARAVISINI Bruno, Mme HERBEL-DUQUAY Marie-Christine, M AGOYER Rodolphe, Mme MINIER Céline, M FEVRIER Nicolas, Mme PERRIGAULT Stéphanie, Mme CUPIF Angélique, M GUEGAN Sébastien, M ORAIN Damien, M DONVAL Florian, Mme QUENACH DE QUIVILLIC Amélie, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

Excusés : Mme DUPONT Liliane donne pouvoir à M FEVRIER,
M MAUDET-CARRION Richard donne pouvoir à Mme GUILBERT,
Mme JOUAULT Claire donne pouvoir à M DONVAL,
Mme SANCEAU Fanja donne pouvoir à Mme QUENACH DE QUIVILLIC

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : Mme Minier

***

Délibération 2026-063 – Assemblées - Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1 000 habitants et +)

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral
Mme la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM GENDRON, FAYE, GUEGAN et Mme QUENACH DE QUIVILLIC. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués
Les listes déposées et enregistrées : Une liste Saint-Aubin – sénatoriales 2026
Une composition des listes :
La liste unique est composée par :
Titulaires

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260605-D_2026_063-DE

1- Anne-Laure DUVAL
2- Pascal COUMAILLEAU
3- Maria GUILBERT
4- Emmanuel PERAN
5- Anne-Sophie BLOT
6- Alain VASNIER
7- Céline MINIER
8- Christian FAYE
9- Nadine LEBRETON
10- Claude GENDRON
11- Stéphanie PERRIGAULT
12- Sébastien GUEGAN
13- Angélique CUPIF
14- Florian DONVAL
15- Claire JOUAULT

Suppléants

16- Richard MAUDET-CARRION
17- Marie-Christine HERBEL-DUQUAI
18- Nicolas FEVRIER
19- Amélie QUENACH DE QUIVILLIC
20- Rodolphe AGOYER

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :
- liste unique : 27 voix

La liste unique emporte ainsi l'ensemble des sièges.

Le Secrétaire de séance
Mme Céline MINIER

La Maire
Mme Anne-Laure DUVAL